

# commission du codex alimentarius

# F



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

CL 2008/4-EURO  
Mai 2008

**AUX:** Services centraux de liaison avec le Codex  
Organisations internationales intéressées

**DU:** Secrétaire de la Commission du Codex Alimentarius

**OBJET:** **Demande d'observations et d'informations sur: les systèmes nationaux de contrôle des aliments, la participation des consommateurs à l'élaboration des normes alimentaires, l'utilisation des normes Codex aux niveaux national et régional, les questions de nutrition dans la région et les questions relatives à la participation aux réunions du Codex et aux réunions d'experts FAO/OMS.**

**DATE LIMITE :** 1<sup>er</sup> août 2008

**OBSERVATIONS  
À SOUMETTRE:**

**Au:**

Secrétaire  
Commission du Codex Alimentarius  
Programme mixte FAO/OMS sur les  
normes alimentaires  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome (Italie)  
Télécopie: +39 06 5705 4593  
Courriel (*de préférence*): codex@fao.org

**Avec copie à:**

Mme Awilo OCHIENG PERNET  
Sécurité sanitaire des denrées  
alimentaires internationale et nutrition  
Office fédéral suisse de la santé  
publique  
Schwarzenburgstrasse 165  
3003 Berne (Suisse)  
Télécopie: +41 31 3229574  
Courriel (*de préférence*):  
awilo.ochieng@bag.admin.ch

En vue de la vingt-sixième session du Comité de coordination FAO/OMS (Codex) pour l'Europe, des informations sont demandées sur la législation alimentaire nationale, le contrôle des aliments, les structures du Codex et la participation des consommateurs (Partie A du questionnaire joint); l'utilisation des normes et des textes apparentés du Codex aux niveaux national et régional (Partie B); la mise en œuvre du Plan stratégique 2008-2013 du Codex (Partie C) et les questions relatives à la nutrition dans la région (Partie D). Les informations soumises seront rassemblées dans des documents de travail en vue de leur examen lors de la vingt-sixième session du Comité de coordination. Des informations sont également demandées sur la participation des pays en développement ou en transition aux réunions du Codex et aux réunions d'experts FAO/OMS (Partie E). Elles seront transmises à la FAO et à l'OMS aux fins d'une analyse approfondie, notamment sur l'impact du Fonds fiduciaire du Codex.

Les gouvernements et les organisations internationales admises au statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius sont invités à soumettre les informations requises en complétant le questionnaire joint à la présente lettre circulaire et en le renvoyant aux adresses susmentionnées, *de préférence par courrier électronique*, au plus tard le **1<sup>er</sup> août 2008**.

## QUESTIONNAIRE

Les gouvernements et les organisations internationales admises au statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius sont invités à communiquer des informations sur les questions suivantes:

### **PARTIE A - SYSTÈMES NATIONAUX DE CONTRÔLE DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET PARTICIPATION DES CONSOMMATEURS À L'ÉLABORATION DES NORMES ALIMENTAIRES**

#### *I. STATUT DU SYSTÈME NATIONAL DE CONTRÔLE DES DENRÉES ALIMENTAIRES*

**i) Structure et organisation des services officiels chargés du contrôle des denrées alimentaires (informations actualisées depuis la vingt-cinquième session)**

---



---



---

**ii) Législation et règlements relatifs à la sécurité sanitaire et à la qualité des denrées alimentaires, notamment concernant les importations et les exportations<sup>1</sup> (informations actualisées depuis la vingt-cinquième session)**

---



---



---



---

**iii) Établissement d'accords d'équivalence ou d'autres accords de facilitation du commerce avec d'autres gouvernements**

---



---



---



---

**iv) Besoins en matière de renforcement des capacités et de formation pour consolider le système national de contrôle des denrées alimentaires**

---



---



---



---

**v) Activités visant à sensibiliser les consommateurs et d'autres groupes spécifiés aux problèmes de sécurité sanitaire et de qualité des denrées alimentaires**

---



---



---



---

**vi) Toute autre information pertinente**

---



---



---

<sup>1</sup> Le cas échéant, « enseignements tirés » de toute réforme du système de contrôle des denrées alimentaires (utilisation du cadre d'analyse des risques, approches de la ferme à la table ou encore changements de politique, d'organisation et/ou de procédure).

*2. SERVICES CENTRAUX DE LIAISON AVEC LE CODEX ET AUTRES STRUCTURES NATIONALES POUR LES QUESTIONS RELATIVES AU CODEX*

**i) Activités des Services centraux de liaison avec le Codex (informations actualisées depuis la vingt-cinquième session) et tout changement de coordonnées (si non encore notifié)**

---

---

---

---

**ii) Structure, composition et fonctionnement d'un comité national du Codex (ou d'une structure équivalente ou semblable) ou plans visant sa création (informations actualisées depuis la vingt-cinquième session)**

---

---

---

---

**iii) Participation aux comités du Codex (informations actualisées depuis la vingt-cinquième session )**

---

---

---

---

*3. PARTICIPATION DES CONSOMMATEURS À L'ÉLABORATION DES NORMES*

**i) Participation des consommateurs aux activités liées au Codex aux niveaux national et international (informations actualisées depuis la vingt-cinquième session)**

---

---

---

---

**ii) Activités visant à renforcer la participation des consommateurs à l'élaboration des normes (informations actualisées depuis la vingt-cinquième session)**

---

---

---

---

**PARTIE B - UTILISATION DES NORMES CODEX À L'ÉCHELLE NATIONALE ET RÉGIONALE**

**i) Utilisation des normes et textes apparentés du Codex aux niveaux national et régional**

---

---

---

---

---

**ii) Non-utilisation des normes et textes apparentés du Codex aux niveaux national et régional, avec justification le cas échéant**

---

---

---

---

---

---

---

**iii) Difficultés rencontrées lors de l'utilisation ou de l'application de normes et de textes apparentés du Codex aux niveaux national et régional**

---

---

---

---

---

---

---

**iv) Pertinence des normes et textes apparentés du Codex aux fins de l'harmonisation des législations et des règlements, notamment dans la perspective d'une intégration économique**

---

---

---

---

---

---

---

**v) Tout autre problème concernant la santé et/ou le commerce lié à la normalisation à l'échelle nationale ou régionale**

---

---

---

---

---

**PARTIE C - MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2008-2013 DU CODEX**

- i) **Mécanismes et critères d'évaluation nationaux visant à améliorer la coordination et la communication horizontales entre les délégués nationaux auprès de diverses organisations internationales s'occupant de normes alimentaires (voir l'activité 4.5 du Plan stratégique)**

---

---

---

- ii) **Établissement de structures et de processus de consultation solides sur les questions traitées par le Codex afin d'assurer la participation active de toutes les parties intéressées et en particulier d'encourager les organisations non gouvernementales à participer aux travaux du Codex aux niveaux national, régional et international (voir l'activité 5.5 du Plan stratégique)**

---

---

---

---

**PARTIE D - QUESTIONS RELATIVES À LA NUTRITION INTÉRESSANT LA RÉGION**

**Questions relatives à la nutrition qui se posent dans le pays ou la région, comme l'obésité, les profils nutritionnels et toute décision prise par les pouvoirs publics en ce qui concerne, notamment, l'étiquetage et les allégations nutritionnels**

---

---

---

---

---

---

**PARTIE E - PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU CODEX (NOTAMMENT AVEC L'APPUI DU FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS VISANT À RENFORCER LA PARTICIPATION AU CODEX) ET AUX ACTIVITÉS FAO/OMS LIÉES AUX AVIS SCIENTIFIQUES**

- i) **Méthodologie pour la préparation à la participation aux réunions du Codex (sélection des participants, rédaction et soumission des observations écrites, etc.)**

---

---

---

---

---

---

**ii) Suivi de la participation aux réunions du Codex (séances de bilan, participation aux groupes de travail, préparation des prochaines observations, etc.)**

---

---

---

---

---

---

---

---

**iii) Participation d'experts nationaux et communication de données nationales aux réunions FAO/OMS fournissant des avis scientifiques (JMPR, JEMRA, JECFA, consultations d'experts *ad hoc*, etc.)**

---

---

---

---

---

---

---

---

**iv) Réseaux d'experts et sources de données sur les études scientifiques relatives à la sécurité sanitaire des denrées alimentaires (intéressant le Codex)**

---

---

---

---

---

---

---

---